

**Aux représentantes
et représentants des médias**

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Des marques de pieds creusées dans la pierre

Neuchâtel, le 20 octobre 2026. L'Institut d'histoire de l'Université de Neuchâtel (UniNE) accueille un colloque s'interrogeant sur des empreintes dans la pierre revendiquées comme divines par plusieurs religions. Parmi ces marques, on trouve des empreintes pédestres vénérées aussi bien dans le bouddhisme, le christianisme que dans l'islam. Cette similitude d'interprétations fait l'objet d'un colloque de deux jours intitulé « Les traces des dieux ». Objectif ? Analyser des parallèles intrigants constatés dans trois courants de croyance majeurs.

Relevées un peu partout dans le monde, des empreintes de pieds dans de la pierre ont pour point commun l'attribution de leurs origines à des figures célestes. Très fréquents en Asie du Sud, dans le bouddhisme, l'hindouisme ou le taoïsme, les cultes voués à ce type d'empreintes rappellent la dévotion que suscitent les traces de pied du Christ sur le lieu de son Ascension à Jérusalem, ou lors de son apparition à saint Pierre à Rome. Ils se retrouvent également dans les reliques des empreintes du Prophète Mahomet dont des reproductions circulaient tout au long du Moyen Âge.

« Mais que faire de cette impression de ressemblance, entre les images, une forme de pied dans la pierre, et les pratiques qui les entourent, pèlerinages, dépôts votifs, mais aussi circulation de reproductions sur divers supports ? » se demande Nicolas Sarzeaud, chercheur à l'Institut des civilisations, arts et lettres de l'Université catholique de Louvain (Belgique) et co-organisateur du colloque.

Loin de témoigner d'une sorte d'invariant religieux universel, la rencontre entre ces spécialistes entend mettre en évidence les spécificités des pratiques dévotionnelles rendues à ce type de traces dans le christianisme, l'islam et le bouddhisme, de l'époque médiévale à nos jours.

Déesse égyptienne ou archange

« Au Moyen Âge, plusieurs églises romaines affirmaient être en possession d'une célèbre icône représentant la Vierge Marie, réputée avoir fait cesser une épidémie de peste qui ravageait la ville à la fin du VI^e siècle. L'une de ces églises, l'Ara coeli, sur le Capitole, avait également en sa possession une pierre sur laquelle on pouvait voir une empreinte de pieds », illustre Nicolas Balzamo, professeur d'histoire à l'UniNE et organisateur local du colloque.

Il s'avère toutefois que l'objet, parvenu jusqu'à nous, est en réalité un ex-voto à la déesse égyptienne Isis, remontant à l'Antiquité. Mais au Moyen Âge, on attribuait cette empreinte de pied à celle de l'archange saint Michel, lorsqu'il apparut pour signifier la fin de l'épidémie.

« Cet exemple montre comment un objet issu de l'antiquité pouvait être réutilisé et réinterprété au Moyen Âge et comment une empreinte surnaturelle constituait un argument promotionnel dans un contexte de concurrence entre plusieurs lieux de pèlerinage », rapporte l'historien qui évoquera ce sujet lors du colloque qui se tiendra jeudi et vendredi.

En savoir plus

Annonce de l'événement du 22 et 23 octobre

<https://www.unine.ch/histoire/evenement/la-trace-des-dieux-empreintes-surnaturelles-dans-le-bouddhisme-le-christianisme-et-l-islam>

Contact

Prof. Nicolas Balzamo, Institut d'histoire, UniNE

Tél +41 32 718 17 81; nicolas.balzamo@unine.ch

Retrouvez tous nos contenus dans l'espace presse UniNE :

- [Espace presse UniNE](#)